

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

 REF : DOT/SDT/DRA/RU/232/2023

Annaba le, 10/10/2023

A Monsieur Bouzebda Karim

**Gérant ETP BK project
Cité 19 Rue Jean Jaures N°5 Annaba**



OBJET : Mise en Demeure N° 02.

Projet : A/S Travaux Canalisation 40 Logements LPP Sidi Amar

BC N°230577 du 27/06/2023 & ODS N°196 du 17/07/2023 , délais : 05 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, et dont l'ouverture a été prononcée le 27/08/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés, aussi l'absence sur chantier depuis le 01/10/2023 jusqu'à ce jour.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.



10 OCT. 2023
Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba
Signé: GAOUAOUI salim